

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 45

Artikel: L'oncllio Antoine et lo vïllo fusi
Autor: A. C.-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans une vente organisée à Vevey, en faveur des orgues de Ste-Claire, on remarquait, parmi les objets mis aux enchères, un beau coq blanc, de race vaudoise, âgé de cinq mois, robuste et très galant, enfermé dans une caisse à treillis.

Voici quelle était sa plainte :

A la Chièssaz, je vis le jour...
On fut pour moi tout plein d'amour,
Mais... pour un orgue, à Ste-Claire,
On m'enferma dans cette affaire.
Kikeriki... Kikeriko!

Je fus le coq de mon village,
J'y sus cueillir plus d'un suffrage.
Mais aujourd'hui... quel sort fatal!
Kikeriki... Kikeriko!
Je prends du noir; je deviens fou.
Pitié, Messieurs, pour ma misère...
Je chanterai pour Ste-Claire.
Mais pour chanter sans trop d'émotion,
Ouvrez ma boîte, achetez-moi!
Kikeriki... Si c'est ainsi,
Je vous dirai trois fois : *Merci!*

Industrie des étrangers.

L'industrie des étrangers suit une marche progressive dans le district d'Orbe. Le Grand-Hôtel de Vallorbes, avec ses 150 chambres, a reçu de nombreux étrangers qui viennent dans cette localité faire bonne chère, respirer l'air pur de la montagne et faire des excursions à la Vallée de Joux, au Mont-d'Or et à la Dent de Vaulion.

L'année dernière, malgré la saison pluvieuse, l'affluence a été considérable à Ballaigues. Dans la première quinzaine d'août, en comptant Bressonnaz, qui, quoique sur le territoire de Lignerolles, a toutes ses relations avec Ballaigues, poste, téléphone, télégraphes, voitures, etc., on comptait près de 650 étrangers, dont 50 à Bressonnaz.

Il est à remarquer que le nombre des Anglais diminue; ce sont les Français, particulièrement les Parisiens, qui sont les habitués de ces stations. Des personnes du grand commerce et de la haute finance viennent passer la belle saison dans le Grand-Hôtel de l'Aubépine à Ballaigues.

Le nombre des personnes qui séjournent dans la contrée, pendant les mois d'été, sans avoir recours aux hôtels et pensions, tend également à augmenter; aussi les appartements sont-ils très recherchés à ce moment-là.

A Lignerolles, la pension Petermann a aussi sa bonne part d'étrangers pendant la belle saison. Il en est de même à Lapraz et à Vaulion.

Ce que dit la tabatière.

Le nombre des priseurs a considérablement diminué, nous semble-t-il, depuis quinze à vingt ans. Autrefois, on ne rencontrait que des gens vous offrant gentiment une prise; aujourd'hui, huit personnes sur dix ont le cigare à la bouche et vous présentent leur étui bondé de demi-grandsons.

Cependant, il est encore bien des gens — les vieux surtout — qui sont restés fidèles à leur chère tabatière, dont ils hument avec délices le contenu. Ce sont ces priseurs fervents qui ont inspiré, dans le temps, à l'abbé de Latteignat, de joyeux couplets, bien connus de nos grand-mères, et qui ne manquent certes pas d'esprit. — En voici quelques-uns :

J'ai du bon tabac dans ma tabatière,
J'ai du bon tabac, tu n'en auras
Pas.
J'en ai du fin et du râpé;
Ce n'est pas pour ton fétu né.
J'ai du bon tabac, etc.
Un noble héritier de gentilhomme
Recueille tout seul un fief blasonné;
Il dit à son frère puiné:
Sois abbé, je suis ton aîné.
J'ai du bon tabac, etc.

Un vieil usurier, expert en affaires,
Auquel, par besoin, on est amené,
A l'emprunteur infortuné,
Dit, après l'avoir ruiné :
J'ai du bon tabac, etc.

Juges, avocats, entr'ouvrant leur serre,
Au pauvre plaideur, par eux rançonné,
Après avoir pateliné,
Disent, le procès terminé :
J'ai du bon tabac, etc.

F. Robert, du Locle, a publié dans ses *Souvenirs* ces spirituelles réflexions sur la tabatière :

« La tabatière, dit-il, est un des nombreux anneaux de la chaîne qui lie les hommes entre eux.

Parfois, elle remplit l'office d'un baromètre. Sortie violemment de la poche et tenue longtemps dans les mains avant d'y introduire l'index et le ponce, — la prise aspirée bruyamment, — indiquent l'orage (contrariété, colère concentrée).

Etant tenue dans la main, si on la caresse en lui faisant faire mollement quelques mouvements de rotation, c'est *calme plat, beau fixe* (contentement, béatitude).

Elle sert aussi de thermomètre.

Lorsqu'un homme vous présente fréquemment sa tabatière pendant la conversation, cela indique un *fort degré de chaleur*. Cet homme a de l'estime pour vous ou veut le faire croire, ou bien encore il veut vous persuader d'une chose dont vous n'êtes pas bien convaincu.

Un homme ayant l'habitude de vous donner régulièrement une prise, et qui cesse tout à coup, sans motif apparent, de vous l'offrir, indique le *froid*. Cet homme a une haine secrète contre vous; il faut vous en méfier.

Sur le *comptoir* de plusieurs cafés de Paris, on voyait autrefois une énorme tabatière, dite *omnibus*, et pouvant contenir une bonne demi-livre de tabac, quelquefois plus. Les habitués allaient y puiser sans se gêner, et lorsque le cafetier remarquait chez lui un nouveau visage, il allait lui-même, cérémonieusement, lui offrir une prise de l'*omnibus*, en l'assurant qu'il pouvait en disposer à son gré.

C'était un moyen comme un autre d'attirer la pratique.

La perruque en Angleterre.

Un incident s'est produit, dans le courant de l'été dernier, à Londres, pendant l'une des audiences du Tribunal du Banc-de-la-Reine, qui pourrait bien avoir pour conséquence de transformer le costume des magistrats anglais. Il faisait une chaleur accablante, et, sous leurs perruques, les juges étouffaient littéralement. Tout à coup, le lord-chief-justice, lord Russel de Killowen, retira la sienne, disant à ses conseillers : « Décidément, je n'y tiens plus; imitez-moi si vous voulez! » Et les journaux anglais ajoutent que le lord-chief-justice ôta même sa toge.

Il paraît que le fait est sans précédent. Jamais, depuis trois siècles, un juge anglais ne siègea sans perruque. Il y a à Londres une collection de portraits où toute l'histoire de cette coiffure est écrite. Eh bien! depuis 1627, époque à laquelle remontent les plus anciens de ces portraits, on voit que tous les lords-chief-justice, tous les chanceliers de l'Echiquier, tous les présidents de la Chambre des Communes, toutes les illustrations du Banc-de-la-Reine ont leur auguste chef surmonté et encadré de l'imposante perruque.

Et voilà que lord Russel de Killowen a rompu avec cette tradition séculaire. On fait observer qu'il a admis que la perruque était un accessoire aussi incommode que ridicule; que, par conséquent, il serait temps de la supprimer. Du moment que le magistrat n'a la garde pas immuablement, qu'elle ne fait plus partie intégrante de son costume, qu'il l'enlève suivant son gré, autant s'en débarrasser complètement.

C'est ce qui, d'ailleurs, a été fait déjà dans un pays placé sous la domination de l'Angleterre: le

Canada. Les juges canadiens ne portent plus perruque. Et ils rendent tout aussi bien la justice.

Mais, si leur exemple est suivi en Angleterre, que diront les fabricants de perruques? C'est toute une industrie menacée. Un de mes confrères, M. Thiébault-Sisson, a visité, dans le dédale de petites rues qui avoisinent le Palais-de-Justice de Londres, une boutique où on ne vendait pas autre chose que des perruques. Elles étaient placées sous des globes, comme dans un Musée. Au sommet de l'édifice, majestueuse, déroulant en anneaux démesurés, d'une savante et noble ordonnance, l'opulente toison de ses cheveux de femme, la perruque d'il y a deux siècles trônait. Au-dessous d'elle, tous les spécimens du dix-huitième siècle, dans leur variété infinie; puis les types du dix-neuvième siècle, alignant, en une comique enfilade, leurs sèches et rigides bouclettes de crins.

Le magasin a pour enseigne : « Fabrique de perruques pour l'église, la cour et le barreau »; une mention figure au-dessous, portant : « Maison fondée en 1726, brevetée par lettres royales en 1822 ».

C'est là que M. Thiébault-Sisson apprit que depuis cette dernière date, — 1822, — la plupart des perruques sont faites en crin de cheval; auparavant, elles étaient exclusivement confectionnées avec des cheveux.

L'aspect des perruques ainsi faites était plus artistique, leurs courtes frisettes avaient plus de moelleux, mais elles coûtaient beaucoup plus cher, et, d'autre part, elles étaient d'une lourdeur accablante, non-seulement par leur propre poids, mais à cause de l'énorme quantité de pommade dont il était nécessaire d'user pour donner la consistance nécessaire.

Il y avait encore, avec la perruque en cheveux, un autre inconvénient : c'est que l'intermédiaire du coiffeur était obligatoire une fois au moins par semaine, surtout par les temps humides. Le cheveu s'amollissait, se débandait. Il fallait le reffriser. Avec la perruque de crin, rien de pareil. Les bouclettes sont frisées de telle façon qu'il suffit, une fois tous les six mois, d'un coup de peigne pour leur rendre la souplesse et la forme voulues.

Aussi les perruques en cheveux ne sont-elles plus aujourd'hui qu'un souvenir historique.

(Petit Parisien)

La véritable signification du cri « Hurrah »

Une revue, les *Grenzboten*, est partie dernièrement en guerre contre cet usage de terminer les toasts par ce cri barbare : « Hurrah ». Que signifient, en effet, ces hurrah répétés en l'honneur de tel ou tel personnage princier? Autrefois on criait *vivat*, *hoch*, contenant un souhait de bonne santé et de prospérité. Hurrah, au contraire, est un cri de stimulation, c'est un cri de guerre et d'assaut et si celui auquel on adresse ces hurrah, avait la moindre idée de linguistique, il se dirait : « Allons, bon, toute la bande d'invités va bondir par dessus les tables et se précipiter sur moi. »

La *Berliner Zeitung* a trouvé dans un livre du général prussien Wille une explication de l'origine du mot « hurrah », si volontiers employé maintenant par l'empereur. Hurrah est l'impératif du verbe turc *uranah*, qui signifie tuer. Hurrah veut donc dire : « Tuez-le ! » Jadis, lorsque le padischah passait en revue ses janissaires, ces derniers poussaient ce cri de hurrah en songeant aux futurs massacres de leurs ennemis. Plus tard, les Russes adoptèrent ce cri de guerre et l'importèrent dans les armées allemandes en 1813.

On conçoit combien cette interjection est déplacée à la fin d'un toast, puisque hurrah est juste le contraire de *vivat* ou de *hoch* et qu'il n'est guère aimable d'inviter les convives à tomber sur leur hôte au cri de « Tuez-le ! »

L'oncello Antoine et lo villo fusi.

Tel est le titre d'un article patois écrit par M. Clément, pour le *Conteur*, il y a plus de 27 ans. Il nous a été très souvent demandé par des lecteurs ou des abonnés, mais nous avons eu le regret de ne pouvoir leur envoyer le numéro qui le contient, celui-ci étant épuisé depuis longtemps. Une nouvelle demande que nous venons de recevoir nous décide à reproduire ce morceau, qui est d'ailleurs très amusant :

Din lo dzouven teimps iau l'allavé à l'é-coula l'été on tot do, mà ora ti lè z'infants sant prau crouies, n'ête pas veré? — Mè rassovigno d'ona farça que n'avant faite, Djan Brenet et mè, à villo onclio Antoine dau Meriau.

L'étaï, — mè simblié que lài su oncora — ona balla matenaie dau mà de mai, pé on devindro. Allà à l'écoula! cein no trossivé lè coté; lo sélau simblié sè riré de no et lè z'ozis no subliavé.

Djan Brenet étaï coumin mè; l'amavé mî lo grand ai que la pliantze naire! L'avai din sa catzetta dé biantzet dé la pudra que l'avai robâie à son père, din sa granta giberne, apri l'avant-reiüva.

No no z'amusant à fabrequâ dai gueliétés po lè faire à dzerefiâ su ona tiôle. To don coup, ona crâna idée, on'idée *lumineuse*, coumin dit noutron greffier dé la fromadzire, mè passa pé la tita coumin on'éludze.

— Sâ-to, Djan, cein que no vollen faire po no z'amusâ coumin dai benirâu? que lai dio in fasit dai chautâies dé fou.

— Na, dis lo vito, Pierro, kâ su décidâ à m'amusa tot mon soû, que mè dit in rient avoué sè grossé botzes coumin dai revons dé tatra.

— Ié dué bâles, tè, t'a dé la pudra. Mon père a prêtâ, l'ai ya dza grand teimps, on fusi à mon onclio Antoine dau Meriau; no vin, se te vâu, lai allâ dè sti coup lai redemandâ ci fusi. Quand no l'arin no fotrin lo camp no z'amusâ à teri dai vierdzats din lo petit bou dé Rebot-tan.

— Allein, allein vito! me redzoie dé teni ci fusi, que mè dit Djan, et no no z'immodirant à corrè coumin se no z'aviâ la chetta à noutré trossés.

No furant binstou au Meriau, vo paudé crairé! No z'intrint tot ballameint din l'otô, iau ne lai avâ nion que lou tsa que brinna sa cuva dévant no. No z'intrint au pâlo: pas on'âma. On oïessâi corrè lè motze; lo villô horlodze tot solet fasâi *tic, tac, tic, tac*.

— Bon, no z'in réussâ, que mè dit Djan; l'onclio Antoine ne s'ai é pas, et lo fusi!..

— N'aussé pas pouaire, que lai fé. — Et me vaite-lé à fourgonâ din tilé cârro. Lo fusi étaï reduit dérâi la gardaroba, iau l'étaï couvâi dé pussa et tot rouilli. Mâ que lai fâ-te. Ie prigno la pudra dé Djan et ma bâla po l'infât din lo canon; mâ la bâla étaï on pou grôcha et ne pouâvo pas la faire à déchindre. Mâ no bour-râvi tant que la bâla au bet dau compto fut infelâie; mâ la bourra fâsâi dai rechautâies!... falliai cein vaire!...

Justameint coumin no bourrâvi onco, no z'ouïessant dai pas din l'otô. Je repliaço prestamint lo fusi dérâi la gardaroba iau l'étaï dza. Au mimo momeint l'onclio Antoine intra din lo pâlo, iau lè tot ébahi dé no vairé.

— Eh! mè pouroz z'infants, que faidè-vo tie? que no dit dinse.

— Onclio Antoine, que l'ai dio, mon père m'invoûé queri lo fusi que vo z'a prêtâ sti an passâ, que dit, l'ein a fâuta.

— Eh! vu vo lo fusi, mè pouroz z'infants, mà vu lo détzerdzi, sein cein vo vo fariâ dau mau.

Et vai-te que l'onclio Antoine que cein vâ preindre lo fusi dérâ la gardaroba, sein sè maufâ dé rein. No grulâvant dein noutré tsausses, et no vint no catzi din la cavetta sein dere on mot, vo comprèindè bin!...

L'onclio Antoine àovré la petita fenitra que baille su lo lè et qu'étaï tota carrelâie avoué dai petits bocons dé verro rionds. Sè braqué devant la fenitra, cliou on ge, et rau!...

On éclatâie dau tonnerre fa grulâ la maison que pllienna dé founmâre. Lo villo onclio Antoine étaï étindu su lo pillantsi, tot éterti sein budzi, la crossâ dau fusi dé coté dé lli, lo canon à quaquè pi plie llin; l'étaï éclatâ et tot rebobelli coumin on fêtu de pissenlli.

La bordenâie qu'avâi fè lo fusi l'avai arretâ l'horlodze, ne fesâi pllie rin *tic, tac, tic, tac*; mimameint la gardaroba s'étaï àoverta, on lai viyai dai pana-man avoué ona grôcha marque rodze A. B., 12, on paquiet dé cordettés et dai metanné.

Mâ l'onclio Antoine qu'étaï su lo pillantsi no z'épuairivé; no lo crayant bau et bin mouâ. No no z'approtsivant dé lli tot ballameint... Mâ quin bouneu! lo motsèt dé son bounet blanc sè met à brinnâ sur lo pillantsi et no viin budzi on bocounet son gros ertè que saillesâi dé sa chôquâ qu'étaï dégourcha.

Adan, no l'appelâvant: « Onclio Antoine! Onclio Antoine! itè-vo mouâ... »

L'onclio auvré à maiti on ge, poui l'autro, sè tâtè lo co et quand l'eu vu que l'étaï in via, sè laivé à maiti et no dit tot épouâiri:

— Itè-vo tie, mè pouroz z'infants? N'ai-vo rin dé mau?

— Na, onclio Antoine, no n'ein rin dé mau et vo?

— Su tot écarfailli. Ci diablo dé fusi... quoui l'arâi de?... Ne lai avé portant mè qu'onna petita bâla po teri on utzèran... Te deri à ton père, mon pouro Pierro, cein que lè arrevâ avoué son fusi.

So desant, l'onclio Antoine no baille a tsacon trei verro de son penatset po no refèré lè coté, que desâi, et in apri, no felâvant tot vergognâo in desint que valiai mî fère dai gueliétés avoué noutra pudra que de s'écscarfailli la tita avoué on bougro dé crouio fusi... et se l'onclio Antoine l'étaï zu mouâ, n'arâi pe rin pu me bailli dé penatset, et n'aré mein zu dé balla pice au bounan. Lé cein qu'arâi étâ d'estra tristo!

A. C.-R.

Le soldat anglais.

Les illustrations courantes nous ont fait connaître la silhouette du soldat anglais, un gaillard haut en couleur, à la tête couronnée d'un tout petit béret, d'un effet assez ridicule, déhambulant sans armes, une petite badine à la main, souvent accompagné de quelque menue créature, une bonne, le plus souvent, qu'il promène triomphalement comme une attestation marquante de son mirifique prestige.

Mais si l'on connaît son profil, on sait un peu moins ce qu'il est et comment il s'élève à l'honneur de figurer dans l'armée de Sa Majesté la reine Victoria.

Une petite revue nous donne à cet égard les renseignements suivants:

On n'est soldat, en Angleterre, que par voie d'engagements volontaires: vous êtes Anglais et vous avez vingt ans; vous n'avez pas de profession ou vous avez perdu votre place. Peut-être avez-vous quelque squelette dans votre armoire, vous n'avez qu'à vous rendre dans Trafalgar-square, par exemple, où des sergents recruteurs se promènent autour de la National Gallery. Le marché est rapidement fait, on vous remet un shilling qui est la marque de l'engagement que vous avez conclu et vous voilà soldat. Bien entendu, vous restez tel tout le temps du service, car il n'y a que fort peu d'exemples d'un engagé volontaire ayant dépassé le grade de sergent-major.

Les officiers se recrutent tout autrement: on achète les grades; et dans cette armée de terre, qui ne compte que 195,000 hommes environ, s'élevant en y comprenant la réserve, la milice et les volontaires, au chiffre encore fort réduit de 640,000 hommes, on y trouve 7 maréchaux, 21 généraux, 43 lieutenants généraux et 133 majors généraux. Le nombre des officiers subalternes est à l'avenant.

Cela fait tout de même une bonne armée, on l'a vu dans toutes les occasions où elle a pu se montrer. Mais il ne faudrait pas lui demander des efforts continus, car les éléments de son recrutement ne se trouvant que dans un cadre très restreint, on ne pourrait pas compter sur de faciles remplacements.

(Petit-Marseillais)

Contes du soir. — Il y a longtemps que le Dr Chatelain, l'aimable conteur neuchâtelois, n'a rien publié. Aussi les nombreux amis de son talent voient-ils avec plaisir paraître un nouveau volume de lui: *Contes du soir* (Attinger, éditeurs, Neuchâtel, 3 fr. 50), collection de dix-sept nouvelles très variées. Quelques-unes ont déjà paru dans des périodiques. Elles y ont été très goûtées. On retrouve encore dans ces pages toutes les qualités du charmant écrivain: la clarté, la bonhomie, une douce philosophie avec parfois un air de pince-sansrire, souvent la note émue, toujours la note aimable et juste.

C'est un livre à signaler aux bibliothèques populaires et aux personnes en quête de livres destinés à être offerts en cadeau à Noël ou au nouvel-an. C'est de la bonne et saine littérature romande.

Œuvre d'amour. — T. Combe, l'auteur aimé des Suisses romands, nous donne une œuvre nouvelle, une vraie *œuvre d'amour*. Amour des petits, amour des souffrants, amour des désespérés, amour des pauvres, amour de tous ceux qui ont besoin d'être dirigés et aimés.

Cet ouvrage n'a rien du roman, mais c'est un excellent plaidoyer contre certaines théories socialistes. C'est un ouvrage dont on doit recommander la lecture à chacun. Le style de l'auteur, le bon style de chez nous, nous y invite d'ailleurs: c'est simple, élégant et à cent lieues du style emprunté de certains de nos voisins.

Deux beaux et élégants volumes édités par Attinger frères, à Neuchâtel, mis en vente pour six francs.

Savon à détacher. — Un bon savon liquide pour faire disparaître les tâches s'obtient en râpant du savon ordinaire dans un flacon. On y verse de l'amoniaque et on secoue après avoir bouché la bouteille. Une fois que le savon est fondu, jusqu'à consistance sirupeuse, on frotte les taches avec le liquide et on lave ensuite à l'eau chaude.

Pour empêcher les échelles de glisser.

— Le glissement des échelles, qui est souvent la cause d'accidents graves, peut être évité si on a soin d'adapter sous les montants de l'échelle, de petites plaques en caoutchouc, qui résistent au sol le plus glissant, même à l'asphalte, au fer et au verre.

(Science pratique.)

Lapin à l'anglaise. — Prenez un jeune lapin, remplissez l'intérieur avec une bonne farce, moitié chair à saucisse, moitié pain; lardez et faites rôtir 25 minutes au four, en arrosant de beurre. Garnissez d'une poignée d'oignons.

Mme Caniveau à son mari:

— Deux heures du matin! c'est à cette heure que tu rentres.

— Qu'est-ce que tu veux, tous les cafés sont fermés!

Théâtre. — Demain, dimanche, 7 novembre: **L'ange de minuit**, grand drame fantastique en 6 actes, par Th. Barrière. Musique de scène par M. Artus.

Mardi, 9 novembre: **Tournée Baret.**

Jeudi, 11 novembre: **Le Truc d'Arthur**, comédie-vaudeville en 3 actes, de Chivot et Duruz.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE
Agendas de bureaux pour 1898.

VIENT DE PARAÎTRE:

Au bon vieux temps des diligences

Deux conférences données à Lausanne

par **L. MONNET**

avec couverture illustrée par **R. LUGEON.**

En vente au

bureau du CONTEUR VAUDOIS et chez tous les libraires.

Prix: 1 fr. 50.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.